

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 11 octobre 2021 à 18 H30

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, Mme Corine VALADE, Mme Nelly VERGEZ, Mme Marie-Thérèse BARBIER, M. Christian CAVE, M. Patrick BARRIERE, Mme Agnès URBAIN, M. Damien BERRY, Mme Hélène FOISSARD, M. Raymond BONNETEAU, Mde Corine ROUFFAUD, M. Bruno PRESSAC, Mme Sandra TOURNAIRE.

Absent :

Absent excusé : M. Pierre DUSSIDOUR qui a donné pouvoir à M. Patrick VERGEZ

Madame Corine VALADE a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente d'un bien, appartenant à M. Richard MAWDSLEY. Bien situé section ZD N° 79 & 208 N° 17 Route de Charmant, surface au sol de 7 701 m² – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Ce bien est vendu pour 245 000 € à Monsieur et Madame Pascal, Didier MEDARD domiciliés 200 Route du Château 74540 CUSY (Haute-Savoie).

Le conseil municipal vote CONTRE la préemption à l'unanimité.

ECLAIRAGE PUBLIC MEDIATHEQUE

Suite aux travaux réalisés à la médiathèque au niveau du parking nous devons donner notre accord pour que l'éclairage extérieur soit intégré au réseau d'éclairage public. La Communauté de Communes paiera les travaux et la commune aura à sa charge l'entretien et la consommation liées à l'extension du réseau.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

RENOUVELLEMENT CONVENTIONS BARS/RESTAURANTS SOUS LES HALLES

Suite au changement de propriétaire du bar de la réunion nous devons refaire la convention de mise à disposition d'une partie des halles.

La participation est toujours de 50 € par mois.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

REPAS COMMUNE / ANIMATION

Cette année le repas des aînés aura lieu le 13 février 2022. Nous avons demandé au traiteur Monsieur Jean-François ROMAIN de nous envoyer deux ou trois menus pour 30 € par personne avec service mais sans les vins. Nous attendons ses propositions.

Pour l'animation je vous propose Madame Martine QUINTAR de Vindelle. Elle nous propose une prestation avec 4 personnes, 1 accordéoniste et 3 choristes pour 330 €. Ils seront présents de 12 H à 18 H. Nous devons leur fournir 4 repas.

Nous ferons payer les accompagnateurs à hauteur de 30 € par repas.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

Monsieur le Maire propose de faire payer jusqu'à 70 ans. Refus unanime du conseil municipal.

REGIE RECETTE BORNE CAMPING CAR.

Nous avons reçu le Procès Verbal de la tenue de la régie de recettes pour la vente des jetons de la borne de camping car.

Le trésorier nous propose de la supprimer et de donner les jetons gratuitement, compte tenu des montants encaissés : 2019 = 100 € 2020 : 80 € 2021 : 40 €

Si nous encaissons des espèces nous devons les apporter à Barbezieux.

Pour la suppression de la régie.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

RAPPORT ASSAINISSEMENT 2020

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal, qu'en application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est demandé aux Maires de présenter à leur assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif, dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, et ce rapport doit faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

PERSONNEL COMMUNAL

PRIMES ANNUELLES PERSONNEL COMMUNAL

Pour information le montant des primes annuelles versées aux agents de la commune a été augmenté de 24 € (en fonction des jours d'absence en base 348 € et 365.40 €) :

Jean-Michel COUTAUD = **338.33 €**

Mickaël GOBELET = **348.00 €**

Anne NEVEU = **327.70 €**

Barbara SIEUW X 9 H : 35 = **24.72 €**

Corinne ROUHAUD = **348.00 €**

Marie-Pierre FORT = **334.08 € (80%)**

Avis du conseil municipal pour le montant global de l'enveloppe.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

Pour information Madame Anne NEVEU a demandé une disponibilité pour convenance personnelle pour une durée de 3 ans renouvelable.

DIVERS

- Vœux du Maire le 14 janvier 2022
- Journée citoyenne le 26 octobre 2021
- Réunion le 25 octobre 2021 à 18 H 30 à la mairie au sujet des AC - La Poste – Maison France Services
- Création d'une commission « ressources humaines » à la CCLTD – candidatures
- Commission sécurité routes (M. Ballarin) : Patrick VERGEZ, Patrick BARRIERE, H. FOISSARD, William JUILLIEN, Bruno PRESSAC. Il est proposé d'installer 1 ou 2 radars pédagogiques pour diminuer la vitesse des véhicules. Avis favorable à l'unanimité.

- Eclairage Public sous les Halles – Coupure à minuit le vendredi et le samedi soir – Avis favorable à l’unanimité
- Colonnes enterrées PAVE (Point d’Apport Volontaire Enterré) – Madame TOURNAIRE et Monsieur BERRY proposent qu’un sondage soit fait auprès des habitants. Le conseil municipal les charge de ce travail.
- Black Line nous propose un nouveau projet d’animation pour Villebois-Lavalette « Villes en Blues ». Une réunion aura lieu le 18 octobre prochain à 18 H à la mairie.
- Nous avons reçu une invitation pour visiter le Centre Opérationnel de Renseignements de la Gendarmerie. Monsieur le Maire ira avec M. Patrick BARRIERE, M. Christian CAVE et M. Raymond BONNETEAU.
- Madame FOISSARD va voir avec les commerçants du marché pour qu’ils viennent le vendredi 24 décembre et le vendredi 31 décembre plutôt que le samedi matin habituel.
- Des architectes du CAUE viennent à Villebois-Lavalette gracieusement le 16 octobre de 14 H à 17 H 30 à la mairie. Tous les habitants sont invités pour obtenir des conseils sur leur projets de rénovation, d’aménagement, de construction...

La séance est levée à 19 H 50. Prochaine réunion le 8 novembre 2021 à 18 H 30